

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

**Article R. 122-3 du code de l'environnement**

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception <i>08/08/2016</i>	Dossier complet le <i>08/08/2016</i>	N° d'enregistrement <i>F09316 P0 166</i>

### 1. Intitulé du projet

Déviation de la Route départementale 28  
pr 20+370 au pr 20+780  
Contournement du touron commune de Beuil

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n°6-d -Infrastructures de transports -Toutes routes inférieures à 3 km	Déviation de la route départementale 28 sur 410 ml pour contourner le hameau du Touron situé sur la commune de Beuil

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet concerne le lieu-dit "Le Touron", un hameau dépendant de la commune de Beuil. Actuellement la route départementale 28, en traversée du hameau, est très étroite (largeur 4 m) et la circulation se fait par alternat, ce qui engendre des problèmes de sécurité et de fonctionnalité. Le projet a une emprise de 8450 m<sup>2</sup>, son but est de rectifier la géométrie du tracé routier afin de contourner le lieu-dit et de disposer d'une chaussée de 6.5 m de large. Après travaux, la desserte du hameau sera en impasse, réservée aux riverains. Il intègre également la mise en conformité des arrêts de bus amont et aval ainsi que la création d'une aire de repos et de chaînage.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet répond aux objectifs suivants, identifiés par les élus locaux et les riverains :

- le contournement du Touron pour des raisons de sécurité et de fonctionnalité: création d'une chaussée dimensionnée pour un trafic bidirectionnel (2 voies de 3.25 m) ;
- l'amélioration du système de drainage des eaux pluviales de la RD et de la voie communale sur une section ;
- la mise en conformité des arrêts de bus (accessibilité Personne à Mobilité Réduite) ;
- la création d'un cheminement piéton matérialisé par des trottoirs de chaque côté de la voie ;
- la création d'une aire de chaînage pour permettre aux automobilistes de mettre leurs équipements en sécurité en amont de l'accès à la station de Valberg (demande de la gendarmerie) ;
- la création d'une aire de repos en bordure de la rivière du Cians (valorisation des espaces naturels).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

La RD 28 va être déviée à l'aval du lieu-dit. Durée du chantier estimée à 4 mois maximum. Circulation maintenue.

2 phases : 1) remblais + busage - 2) revêtements + équipements

Caractéristiques des travaux :

- 300 ML de voie nouvelle créée sur plateforme existante (remblais)
- 4000 m3 de remblais nécessaires (remblais de réemploi issus de précédents travaux mis en dépôt provisoire)
- 460 ML de glissières de sécurité
- 800 ML de bordure de trottoir
- 150 ML de caniveau
- 2.200 m2 de zone de chaînage et d'aire de repos dont 1250 m2 revêtus

Caractéristiques du profil-type de chaussée :

- chaussée 6.50 m de large
- accotement de 2 mètres de chaque côté
- caniveaux pour l'assainissement des eaux pluviales
- buse sous chaussée à l'axe du Touron sur 20 ml
- bordures pour matérialiser l'emplacement des arrêts de bus accessibles PMR

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Ce projet va permettre d'améliorer :

- la sécurité des riverains grâce à la déviation mais aussi grâce à la création d'un cheminement piéton
- une meilleure lisibilité et fonctionnalité pour la circulation routière
- la diminution du risque d'accrochages entre véhicules (chaussée étroite avec alternat souvent non respectée)
- la création d'une aire de chaînage sécurisé
- la mise en valeur du lieu-dit grâce à la réalisation de différents aménagements paysagers sur l'aire de repos.

Le trafic attendu restera similaire au trafic actuel (environ 1.100 véhicules / jour).

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Déclaration de projet si étude d'impact nécessaire

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet dont :	8.450 m <sup>2</sup>
- Emprise de chaussée créée	3500m <sup>2</sup>
- Emprise des accotements en remblais	1950m <sup>2</sup>
- Emprise de l'aire de chaînage	1500m <sup>2</sup>
- Emprise de l'aire de repos	700m <sup>2</sup>
- Emprise de trottoir créé	300m <sup>2</sup>
- Emprise des aménagements paysagers	500m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

Quartier du Touron  
06470 Beuil  
du PR 20 + 370 au PR 20 + 780

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 6 ° 59 ' 37 " 69 Lat. 44 ° 05 ' 15 " 56

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 6 ° 59 ' 39 " 09 Lat. 44 ° 05 ' 11 " 46

Point d'arrivée : Long. 6 ° 59 ' 34 " 09 Lat. 44 ° 05 ' 23 " 74

Communes traversées :

Beuil

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

Usage actuel des sols :

- l'emprise du projet impactera la RD 28 au niveau des raccordements
- pour la déviation, une plateforme artificialisée (remblais) sous maîtrise foncière publique (6.400 m2)
- et une petite parcelle de terrain privatif (200 m<sup>2</sup> - en cours d'acquisition amiable).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Réglement National d'Urbanisme

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF terrestre de type 2 Code 06-132-100 : Dôme de Barrot - Tête de la colombière
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Beuil est dans l'aire d'adhésion du parc national du Mercantour (hors coeur du parc).
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Commune de Beuil classée en zone de sismicité 4 - moyenne dans le zonage sismique réglementaire français (entré en vigueur le 01/05/2011)
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet situé à 1,6 km à vol d'oiseau, en amont du site Natura 2000 "Massif du Lauvet d'Ilonse et ses 4 cantons" ref : ZSC FR9301556
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux pluviales de la portion de la RD28 déviée et d'une portion de la voie communale adjacente seront busées sur 20 ml et restituées dans le milieu naturel, comme actuellement.
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation de matériaux issus de précédents travaux de déroctage de la RD28 et mis en dépôt provisoire pour remettre à niveau la plateforme existante
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, bruits intrinsèques au chantier En phase exploitation : pas de génération nouvelle de trafic
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Odeurs faibles en phase travaux liées aux engins et à la mise en œuvre du revêtement de chaussée (enrobés)
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux : vibrations limitées lors des opérations de compactage des sols avant mise en œuvre du revêtement de chaussée
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'éclairage routier prévu dans le projet
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux : rejets faibles liés aux engins de chantier
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sécurisation du hameau : desserte en impasse, réservée aux riverains Sécurisation de la circulation routière en amont de la station de Valberg Sécurisation des cheminements piétons Mise en accessibilité des arrêts de bus

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte-tenu des éléments énumérés ci-dessus, le projet ne nécessite pas d'étude d'impact pour les raisons suivantes :

- le projet porte sur un contournement routier limité à 410 ml ,
- il ne s'agit pas de créer de toute pièce une voie nouvelle mais d'utiliser une plateforme de remblais existante pour la mettre au niveau souhaité et la revêtir en enrobé, ainsi que l'équiper des dispositifs de sécurité et de drainages habituels afin d'y permettre la circulation en sécurité,
- le projet n'a pas pour objet d'augmenter le trafic routier mais de le sécuriser (voie à double sens, aire de chaînage en amont de la station, trottoirs, quais bus),
- la quasi-totalité des travaux s'effectuera sur des terrains déjà artificialisés (plateforme remblayée, RD),
- les travaux seront réalisés de jour, pendant les heures ouvrables. Toutes les mesures seront prises pour limiter les nuisances aux riverains,
- le charroi des camions sera limité du fait du réemploi des matériaux de remblais mis en dépôt provisoire sur la zone,
- aucun impact sur la rivière : aucun engin ne traversera la rivière. Les service de la police de l'eau de la DDTM06 (qui ont été contactés) n'ont relevé aucune caractéristique du projet imposant un régime déclaratif ou d'autorisation au titre de la loi sur l'eau,
- le projet étant situé à plus 1,5 km du site Natura 2000, il n'y aura aucune incidence.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

NICE

le,

05/08/2016.

Signature

Le Directeur des Routes et des Infrastructures de Transport

Marc JAVAL